

Pôle culture
Direction lecture publique
Rapporteur : Catherine GENTILE

CONSEIL MUNICIPAL

DÉLIBÉRATION N°DEL2023_313
SÉANCE DU 8 NOVEMBRE 2023

40 - FERMETURE EXCEPTIONNELLE DE LA BIBLIOTHÈQUE JACQUES PRÉVERT LE 6 DÉCEMBRE 2023 POUR L'ACCUEIL DU NOËL DU CCAS

Les bibliothèques de Cherbourg-en-Cotentin accueillent depuis 2021 le Noël du CCAS. Cet événement a pour objectif de renforcer le lien entre le livre, la lecture et les enfants qui en sont le plus éloignés. Ce temps permet de remettre un livre aux enfants accompagné d'une proposition de médiation culturelle dans une bibliothèque afin de faire découvrir l'univers des bibliothèques et leurs conditions d'accès. Cette action est la même sur l'ensemble des secteurs de la direction action sociale (Est, Centre et Ouest).

Elle se déroulera le 6 décembre 2023 dans 3 bibliothèques : la bibliothèque Jacques Prévert, la bibliothèque Boris Vian et la bibliothèque pour tous à Equeurdreville (bibliothèque associative). En 2022, l'événement a permis de toucher 650 enfants. Les familles seront accueillies durant tout l'après-midi avec des médiations spécifiques conçues autour du livre selon 3 âges (0-3 ans, 4-6 ans et 7-9 ans) ainsi qu'un temps convivial. Chaque enfant se voit offrir un livre sélectionné par les professionnels en fonction de leur âge.

Au regard du succès rencontré en 2022 et de la difficulté d'accueillir l'ensemble des familles convenablement tout en maintenant les services classiques de la bibliothèque Jacques Prévert, il est demandé la fermeture de la bibliothèque Jacques Prévert au tout public le 6 décembre de 13h à 18h. L'ensemble des espaces sera ainsi réservé pour les médiations et l'accueil des enfants dans une ambiance conviviale.

Le conseil municipal est invité à approuver la fermeture au tout public de la bibliothèque Jacques Prévert le mercredi 6 décembre 2023 de 13h à 18h.

Vu l'avis favorable de la commission n°4 et après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte.

Heure de vote : 19h46		Nombre de votants : 55	
<u>Pour</u> : 54	<u>Contre</u> : 0	<u>Abstention</u> : 1 Guy BROQUAIRE	<u>NPPV</u> : 0

Le Président de Séance,
Benoit ARRIVE

Le Secrétaire de Séance,
Sylvie LAINÉ

Ville de Cherbourg-en-Cotentin
Département de la Manche
Conseil municipal du 8 novembre 2023

Mentions prescrites par circulaire de M. le Préfet de la Manche le 3/6/1885 :

Nombre de Conseillers en exercice : 55 – Présents à la séance : 46

Date de la convocation et de son affichage : 26 octobre 2023

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de Cherbourg-en-Cotentin

L'An Deux Mille Vingt-Trois, le huit novembre à 17h00, le conseil municipal de Cherbourg-en-Cotentin, dûment convoqué en date du 26 octobre 2023 par M. ARRIVÉ, Maire, s'est réuni à la mairie de Cherbourg-en-Cotentin.

PRÉSENTS

AMBROIS Anne - AMIOT Florence - ARRIVÉ Benoit - BERHAULT Bernard - BERNARD Christian (mandataire LE POITTEVIN Lydie à son départ 19h32) - BRANTONNE Pascal - BROQUAIRE Guy - CATHERINE Arnaud - COUPÉ Stéphanie (mandataire BERHAULT Bernard jusqu'à son arrivée 19h05) - FRANÇOISE Bruno - GENTILE Catherine - GRUNEWALD Martine - HAMEL Estelle - HAMON-BARBÉ Françoise - HÉBERT Karine - HÉRY Sophie - HULIN Bertrand - ISOIRD Valérie (mandataire GENTILE Catherine jusqu'à son arrivée 19h47) - JOZEAU-MARIGNÉ Muriel - LAGALLARDE Quentin - LAINÉ Sylvie - LE POITTEVIN Lydie - LEFAIX-VÉRON Odile - LEFRANC Bertrand - LEJAMTEL Ralph - LEJEUNE Pierre-François - LEMOIGNE Sophie - LEPOITTEVIN Gilbert - LEQUILBEC Frédéric - MAGHE Jean-Michel - MARGUERITTE Camille - MARGUERITTE David (mandataire SAGET Eddy à son départ 20h02) - MARTIN Patrice - MORIN Daniel - PECORARO Yvonne - PERRIER Didier - PLAINEAU Nadège - RONSIN Chantal - SAGET Eddy - SIMONIN Philippe - SOURISSE Claudine - TARIN Sandrine - TAVARD Agnès - VARENNE Valérie - VASSAL Emmanuel - VIVIER Nicolas

ABSENTS EXCUSÉS

BOUSSELMAME Noureddine a donné procuration à LEFRANC Bertrand
DUVAL Karine a donné procuration à AMBROIS Anne
FAGNEN Sébastien a donné procuration à PLAINEAU Nadège
HÉBERT Dominique a donné procuration à LEPOITTEVIN Gilbert
HUREL Karine a donné procuration à VARENNE Valérie
LELONG Gilles a donné procuration à SOURISSE Claudine
MORIN Lucie a donné procuration à SIMONIN Philippe
PIC Anna a donné procuration à ARRIVÉ Benoit
ROUELLÉ Maurice a donné procuration à MORIN Daniel

Madame LAINÉ Sylvie conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales remplit les fonctions de Secrétaire

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Caen, sis 3 rue Arthur Le Duc, BP 25086, 14050 – CAEN CEDEX 4 ou par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou sa notification

Envoyé en préfecture le 13/11/2023

Reçu en préfecture le 13/11/2023

Publié le 13/11/2023



ID : 050-200056844-20231110-DEL2023_313-DE